

Paris, le 16 septembre 2010

Livraisons dans Paris : TNT lance sa flotte de véhicules verts dans la capitale française et réduit son empreinte carbone

Le groupe TNT, un des leaders mondiaux du transport express, déploie dans Paris une flotte de 15 véhicules n'émettant pas de gaz à effet de serre. Cette extension de la flotte verte de TNT fait suite à l'annonce effectuée en début d'année par le groupe concernant sa volonté de réduire de 45% son indice CO₂ d'ici 2020*.

Après avoir fait leurs preuves dans une dizaine de villes françaises ainsi que dans de grandes métropoles comme Amsterdam, Londres, Shanghai et Rio, les véhicules TNT « zéro émission de CO₂ » investissent la capitale française. Une quinzaine d'entre eux est désormais opérationnelle dans les rues de Paris.

La démarche environnementale : un choix de TNT et une attente des entreprises comme des particuliers

Depuis 2007 TNT est engagé dans une démarche environnementale ambitieuse au niveau international. Le respect de l'environnement fait partie des valeurs fondamentales prônées par le groupe qui a annoncé, en début d'année, vouloir réduire de 45% son indice CO₂ d'ici 2020*. La mise en place de tournées de livraison « zéro émission de CO₂ » dans Paris est donc une étape importante dans la concrétisation de cet objectif. A terme, TNT souhaite généraliser autant que possible ces nouveaux modes de livraison intra-urbaine.

Le déploiement de ces véhicules verts répond en effet aux attentes du consommateur final en terme de respect de l'environnement et devance la future réglementation sur l'affichage CO₂, une des mesures du Grenelle de l'environnement. Moins de bruit, moins d'encombrement dans les rues et pas d'émissions de CO₂ : ces nouveaux véhicules se fondent dans la ville.



« Nous avons pour ambition de proposer à nos clients des modes de livraisons innovants et écologiques qui s'adaptent aux nouvelles exigences du marché sans pour autant perdre en qualité de service. Ces 15 véhicules parisiens sont une première étape dans la capitale. Nous allons intensifier le déploiement de ce type de véhicules dans les mois qui viennent. Au sein du groupe TNT, nous sommes très actifs dans la recherche de solutions permettant de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Les études que nous avons pu mener prouvent d'ailleurs qu'à qualité de service égale, les entreprises comme les particuliers, privilégient les livraisons effectuées avec des véhicules propres» explique Eric Jacquemet, Président de TNT France.

Livrer au cœur de Paris nécessite une adaptation constante

La flotte parisienne composée aujourd'hui de douze tricycles à assistance électrique -, de deux véhicules utilitaires électriques et d'un camion électrique, devrait s'étendre prochainement à Paris comme en province.

Pour aider à la mise en place de sa flotte de véhicules propres, TNT s'est allié à Becycle Paris et Ecolotrans, des spécialistes des livraisons respectueuses de l'environnement.

Les tricycles à assistance électrique, munis d'une caisse vont permettre de livrer jusqu'à 12 000 clients par mois sur Paris, soit environ 20 000 colis.



Les **véhicules électriques** sillonneront quant à eux la capitale pour livrer les colis plus volumineux : le Modéc dispose d'une charge utile de 2 tonnes. Pourvu d'une autonomie de 6 heures, ces véhicules imposent cependant de réduire l'amplitude des tournées de livraison et donc de redessiner les périmètres de chaque chauffeur.

Cette flotte parisienne vient compléter la flotte verte nationale existante puisque TNT utilise déjà 45 véhicules propres dans une dizaine de villes françaises.

Règlementation : TNT devance les préconisations du Grenelle de l'environnement

En France, les entreprises auront bientôt l'obligation d'indiquer l'impact environnemental de leurs produits et services. Cette réglementation répond en effet à l'un des engagements du Grenelle de l'environnement. Selon le projet de loi Grenelle II, adopté en 2009, chaque client/consommateur devra être informé du taux des émissions carbone et autres impacts générés par le couple produit/emballage tout au long de son cycle de vie. TNT met aujourd'hui en œuvre des solutions pour mesurer ses émissions de CO₂, réduire l'impact environnemental de ses activités et promouvoir les comportements éco-responsables.

* L'indice CO₂ correspond au volume d'émissions de CO₂ pour un volume d'activité donné de l'entreprise

À propos de TNT :

TNT propose aux entreprises et aux particuliers du monde entier une large gamme de services répondant à leurs besoins en matière de livraison express et de courrier. TNT possède des infrastructures de réseau performantes en Europe et en Asie, et développe actuellement ses opérations dans différentes parties du monde afin d'optimiser l'efficacité de son réseau. TNT dessert plus de 200 pays et emploie près de 160 000 personnes. Sur l'année 2009, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 10,4 milliards d'euros pour un résultat opérationnel de 648 millions d'euros. Conscient de sa responsabilité sociale, TNT est partenaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui aident à lutter contre la faim et la pollution dans le monde. Les efforts du groupe sont reconnus puisqu'en 2009, TNT a une fois encore obtenu le plus haut score de toutes les entreprises du Dow Jones Sustainability Index.

En France, TNT est leader sur le marché de la livraison express aux professionnels et connaît une forte croissance sur le marché de la livraison aux particuliers (e-commerce). Présidée par Eric Jacquemet, l'entreprise emploie 5000 collaborateurs et livre quotidiennement 350 000 colis dans l'hexagone et à destination du monde entier. Elle s'appuie sur un réseau dense de 120 implantations (plates-formes de distribution, centres de tri et dépôts) et d'une flotte unique de moyens de transports (620 axes routiers et 14 liaisons aériennes quotidiennes.)

Pour télécharger des images ou les derniers communiqués de presse, rendez-vous sur : <http://www.tnt.fr/presse> ou <http://group.tnt.com>.